



**POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE !!!
NON À LA DESTRUCTION DU MAILLAGE TERRITORIAL,
NON AUX LICENCIEMENTS !!!
RETRAIT DU PLAN DE REORGANISATION**

La direction de l'Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes a annoncée le 18 octobre 2018 le projet de fermeture de 38 centres de formation sur toute la France, dont 3 en PACA et plus de 1541 suppressions de postes dont 186 répartis sur toute la région.

Ce projet entrainera la disparition de centaines de places en formation sur les territoires de l'étang de Berre, de Cannes et des Hautes Alpes. Tous les autres centres AFPA de la région seront concernés par une baisse des effectifs, ne permettant plus d'offrir un service de qualité à nos publics, avec une dégradation toujours plus grande des conditions de travail pour le personnel restant.

Plus aucun accès à la formation de proximité pour les privés d'emplois, pour les salariés en mutation ou en reconversion professionnelle, pour les jeunes sans diplôme ou cherchant un premier emploi !

Alors que le gouvernement lance un projet d'envergure pour « dynamiser l'industrie » en ciblant 124 territoires qui pourront bénéficier de mesures d'aides, notamment pour faciliter le financement de formations adaptées aux contrats de filières et besoins locaux, il est totalement incohérent de cautionner « en même temps » la fermeture de 3 centres de formation qui sont justement implantés dans ces mêmes territoires.

Les centres AFPA dispensent pourtant des formations en phase avec ces besoins d'emplois comme la maintenance industrielle, la Charpente et construction bois, l'électricité et le photovoltaïque, le froid commercial et industriel, l'Hôtellerie et la Restauration, l'aide à la personne, ou des nouveaux métiers comme pilote de drones et d'autres uniques en France comme ascensoriste.

L'AFPA, 1^{er} organisme de formation, fière de ses 73 ans d'expérience, membre du Service Public de l'Emploi, doit continuer à proposer des formations au cœur des territoires dans un contexte de chômage de masse. Nous demandons un engagement fort et cohérent de l'État pour le maintien du maillage territorial, le développement de l'activité de l'AFPA sans fermeture de centres et sans licenciements.

**Rassemblement à Marseille le jeudi 31 janvier à 10H
devant la préfecture, pour exiger le retrait du projet.**